

Quant au problème que l'honorable député semble toujours ramener sur le tapis, la question des lots de grève et des murs de soutènement dont ils doivent être entourés, il appartient au gouvernement fédéral d'autoriser ce genre de travaux en ce qui concerne la navigation. Si le gouvernement fédéral estime que pareille construction nuira à la navigation, il n'autorisera pas l'aménagement de ces murs.

Dans le cas dont a parlé l'honorable député, on ne gênait nullement la navigation; la question n'intéresse pas davantage le gouvernement fédéral.

**M. l'Orateur:** A l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre a épuisé son temps de parole.

#### LES ÉCHANGES COMMERCIAUX—L'EXPORTATION DE POMMES McINTOSH EN ÉCOSSE

**M. Howard Johnston (Okanagan-Revelstoke):** Monsieur l'Orateur, j'ai soulevé cette question plus tôt aujourd'hui. J'ai posé une question assez directe à ce sujet ce matin. J'aimerais qu'on m'accorde un peu plus de temps ce soir pour traiter de l'urgence et de l'importance qu'elle revêt pour mes commettants. La culture des pommes est fort répandue dans ma circonscription. Cette industrie est en difficulté à l'heure actuelle à cause des dommages causés par le gel. Replanter les vergers endommagés ou détruits est un problème important dans la région, à l'heure actuelle.

• (10.10 p.m.)

A l'égard de ce problème, j'aimerais donner lecture d'une résolution que les fructiculteurs de Vernon ont présentée à l'Association des fructiculteurs de la Colombie-Britannique à l'occasion de son soixante-dix-septième congrès annuel tenu en janvier à Penticton. La résolution a trait aux différentes variétés de pommes:

Attendu que les pommes *Duchess* et *Wealthies* ne sont pas rentables certaines années et qu'on n'en recommande pas la culture, et en outre que la culture des pommes *Tydemans* et des fruits tendres est peu rentable à cause de la situation géographique et des règlements de la mise en commun, et

Attendu qu'on a recommandé de ne pas continuer la culture des *Spartans* ou *Red Delicious*, ce qui laissera à notre région seulement la pomme *McIntosh*...

On demande ensuite de l'aide à la recherche pour mettre au point une nouvelle variété.

En parcourant le *Globe and Mail* de ce matin, j'ai trouvé un assez long article sur le marché qui existe pour cette variété de pomme en Écosse. Une tentative a été faite là-bas pour faire modifier le régime d'importation afin de permettre aux importateurs d'acheter des pommes à l'étranger en vertu d'un régime de permis automatiques au lieu

[L'hon. M. Cardin.]

du régime actuel comportant des règlements rigides et un nombre restreint de détenteurs de permis. On donne ensuite d'autres détails sur la prédilection des Écossais pour cette variété particulière de pomme.

Des restrictions rigoureuses sont imposées, semble-t-il, à l'importation des pommes en Grande-Bretagne entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre, et ces mois sont évidemment d'une importance capitale pour la culture des pommes dans la vallée de l'Okanagan. Ayant passé un an à Londres, je suis d'accord avec l'auteur de l'article que c'est très difficile de trouver des pommes de l'Okanagan à Londres, bien qu'il y en ait de presque toutes les autres parties du monde.

J'ai demandé au ministre de l'Agriculture —et je suppose que cela s'adresse aussi au ministre du Commerce—s'ils pouvaient assurer à la Chambre et à mes commettants qu'ils tentaient tous les efforts voulus pour maintenir et étendre le marché des pommes *McIntosh* en Écosse.

**L'hon. Robert H. Winters (ministre du Commerce):** Monsieur l'Orateur, étant originaire de la Nouvelle-Écosse...

**M. Knowles:** Règlement.

**L'hon. M. Hees:** Reprenez votre place.

**L'hon. M. Winters:** Je m'excuse encore d'avoir enfreint le Règlement, monsieur l'Orateur. Étant originaire de la Nouvelle-Écosse, je sympathise avec les démarches du député pour accroître les ventes de pommes *McIntosh* en Écosse. Je commenterai brièvement cette question importante.

Comme la Chambre le sait, l'importation de pommes en Grande-Bretagne fait l'objet de restrictions depuis 1959. Le contingent d'importation accordé à la source d'approvisionnement en Europe et en Amérique du Nord est de 1.7 million de quintaux, soit environ 4.7 millions de boîtes de 40 livres. Seulement 20 p. 100 du contingent peuvent être importés avant Noël, soit d'août à septembre; les autres 80 p. 100 doivent être expédiés après Noël.

Les Britanniques savent bien que le Canada s'inquiète du manque de possibilités d'exporter en Grande-Bretagne des produits d'une si grande importance pour la Colombie-Britannique, la Nouvelle-Écosse et d'autres parties du Canada. La dernière instance faite en vue du relâchement des restrictions, remonte au début de l'an dernier. Les Britanniques nous ont informés en septembre que, par suite de leurs difficultés d'alors en matière de devises étrangères, ils ne pouvaient pas modifier les règlements à ce moment-là.